

Newsletter du manuel de prélèvement

Version Internet



Janvier 2019

Laboratoire du CHU de Rennes

25 FEVRIER 2021

ÉDITION TRIMESTRIELLE



Dans le cadre des mises à jour du manuel de prélèvement du site intranet du CHU de Rennes, une Newsletter trimestrielle est mise en place afin de vous informer des modifications principales des données qu'il contient.

Nous sommes sur le Web

http://manuelprelevement.chu-rennes.fr/sections/manuel_prelevement/

Sommaire

**Cliquez sur les liens du sommaire pour accéder directement aux rubriques concernées*

1) Pôle Biologie

Données requises pour la création d'un nouveau prescripteur

2) Service de BIOCHIMIE-TOXICOLOGIE

- a) **Recherche de pigments biliaires LCR**
- b) **Dosage des métaux et des éléments traces**

3) Service de PHARMACOLOGIE

- a) **5-Fluorouracile et capécitabine : nouvelle approche d'individualisation du traitement**
- b) **Mise à disposition du dosage du golimumab**

[Accéder à l'Espace Qualité et consulter les archives des Newsletters](#)

Cliquez [là](#)



[Nous contacter/Se désinscrire :](#)

Si vous souhaitez nous contacter ou vous désinscrire de la Newsletter du manuel de prélèvement, cliquez [ici](#) :



~~~~~

## 1) Pôle Biologie

### Données requises pour la création d'un nouveau prescripteur

La création d'un nouveau prescripteur dans les systèmes d'information du pôle Biologie est soumise au renseignement de 3 critères **obligatoires** sur votre bon de demande :

- NOM
- PRENOM
- Lieu d'exercice : CH(U), clinique ou adresse du cabinet libéral

L'absence d'un seul de ces critères empêche la création d'un nouveau prescripteur.

Ces nouvelles exigences se déploient dans le cadre d'un projet d'amélioration de l'exhaustivité du renseignement du prescripteur sur les compte-rendus d'examen avec une priorité donnée aux consultations externes et établissement extérieurs.

Dr Anne Dupuis

📠 Poste : 89 682

✉ [anne.dupuis@chu-rennes.fr](mailto:anne.dupuis@chu-rennes.fr)

Madame Sandrine Barquiseau

📠 Poste : 89 781

✉ [Sandrine.BARQUISSEAU@chu-rennes.fr](mailto:Sandrine.BARQUISSEAU@chu-rennes.fr)

Madame Brigitte Marquis

📠 Poste : 84124

✉ [Brigitte.Marquis@chu-rennes.fr](mailto:Brigitte.Marquis@chu-rennes.fr)

## 2) Service de BIOCHIMIE-TOXICOLOGIE

### a) Recherche de pigments biliaires LCR

La demande de recherche de pigments biliaires dans le LCR en cas de suspicion d'hémorragie méningée doit s'accompagner de **renseignements cliniques**, en particulier le **délai entre le début des signes cliniques et la ponction**. En parallèle du spectre réalisé sur le LCR, il permet de se protéger des éventuels faux négatifs.

Coordonnées du biologiste responsable :

Docteur Nicolas COLLET

📠 Poste 89218

✉ [nicolas.collet@chu-rennes.fr](mailto:nicolas.collet@chu-rennes.fr)

### b) Dosage des métaux et des éléments traces

Nous vous proposons nos services pour le **dosage des métaux et éléments traces** par la technologie **ICP-MS** (spectromètre de masse couplé à une torche à plasma induit). Les dosages peuvent être réalisés sur liquides biologiques et sur échantillons tissulaires, en monoélémentaire ou en multiélémentaire (une trentaine

d'éléments peuvent être quantifiés); par exemple :

- **Dans le plasma** : Cuivre, zinc, Sélénium, Aluminium, Chrome, Cobalt, Molybdène, Titane, Vanadium
- **Dans le sang total** : Plomb, Arsenic, Cadmium, Cobalt, Chrome, Magnésium, Sélénium
- **Dans les urines** : Cuivre, Cadmium, Chrome, Cobalt, Manganèse, Nickel, Plomb, Antimoine
- **Dans le tissu hépatique** (bloc inclus en paraffine ou foie congelé) : Fer, Cuivre
- **Dans les tissus péri-prothétiques**: Chrome, Cobalt, Titane etc...

Les dosages sont réalisés sur la **plateforme AEM2** (Analyse Élémentaire et Métabolismes des Métaux) issue d'un partenariat entre le CHU et l'Université de Rennes 1.

Chaque demande peut faire l'objet de conseils et tous les résultats sont interprétés; pour son activité, la plateforme est accréditée COFRAC (N° Accréditation 8-3366 - Portée d'accréditation disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

Pour toute demande d'information :

Dr Martine ROPERT

☎ 02 99 28 42 75

✉ [martine.ropert@chu-rennes.fr](mailto:martine.ropert@chu-rennes.fr)

Site : [www.aem2-metaux.fr](http://www.aem2-metaux.fr)

### **3) Service de PHARMACOLOGIE**

#### **a) 5-Fluorouracile et capécitabine : nouvelle approche d'individualisation du traitement**

Le service de Pharmacologie mettra **prochainement** à disposition (premier semestre 2019) des analyses permettant d'individualiser les doses de traitement par 5-Fluorouracile (5-FU) et capécitabine. Ces agents cytotoxiques sont indiqués dans les cancers digestifs, cancers ORL et cancers du sein. Des toxicités sévères voire fatales surviennent dès la première administration de 5-FU ou capécitabine chez les patients présentant un déficit partiel ou complet en enzyme dihydropyrimidine déshydrogénase (DPD). **En accord avec les recommandations des autorités de santé**, un **dépistage pré-thérapeutique** du déficit en DPD pourra être réalisé en **collaboration avec le laboratoire de génétique moléculaire** par l'approche combinée génotypage/phénotypage afin d'adapter la première dose à administrer à chaque patient. De plus, pour les patients traités par 5-FU, il sera possible d'optimiser l'efficacité de l'anticancéreux tout en limitant sa toxicité **en cours de traitement**, par mesure de la concentration plasmatique du 5-FU **et adaptation de la posologie**.

Les paramètres mesurés par ces analyses

(génotypage/phénotypage pré-thérapeutique et dosage du 5-FU en cours de traitement) sont instables en sang total. Il sera donc **nécessaire de respecter certaines conditions pré-analytiques** pour assurer la fiabilité du résultat.

### Modalités de prélèvement

- Pour le dépistage du déficit en DPD : acheminement immédiat au laboratoire pour une centrifugation et congélation **dans l'heure**.
- Pour le dosage du 5-FU : **ajout d'un agent stabilisant par les IDE** dans le tube de sang juste après le prélèvement réalisé **2h-4h avant la fin** de l'administration.

Il sera indispensable de **contacter le laboratoire au préalable** avant de réaliser le prélèvement pour un patient afin de s'assurer qu'une **information spécifique** a été réalisée auprès du personnel préleveur, pour garantir la conformité de l'échantillon.

Coordonnées du biologiste responsable:

☎ 02-99-28-42-80 (secrétariat)

Poste 86828

✉ [camille.tron@chu-rennes.fr](mailto:camille.tron@chu-rennes.fr)

### **b) Mise à disposition du dosage du golimumab**

Le service de Pharmacologie Biologique de Rennes est désormais en mesure de réaliser les dosages du **golimumab**, anticorps monoclonal anti-TNF indiqué dans le traitement des maladies inflammatoires chroniques rhumatismales et de la rectocolite hémorragique. Le prélèvement est à réaliser sur tube hépariné sans gel. Le prélèvement est idéalement effectué juste avant une injection (en résiduelle), mais une tolérance de 2-3 jours avant la date théorique d'injection est appliquée. Les informations complémentaires suivantes sont nécessaires à l'interprétation du résultat : dose de l'injection, intervalle habituel d'injection, date de la dernière injection, indication.

Coordonnées du biologiste responsable:

☎ 02-99-28-42-80 (secrétariat)

Poste 84341

✉ [antoine.petitcollin@chu-rennes.fr](mailto:antoine.petitcollin@chu-rennes.fr)

**Accéder à l'Espace Qualité et consulter les archives des Newsletters**

cliquez [là](#)



**Nous contacter/Se désinscrire :**





## Newsletter du manuel de prélèvement (internet, préleveurs et prescripteurs extérieurs au CHU)

Codification : LBM NEWS  
00002

Version : 09

Emetteur : STRUCTURES TRANSVERSALES BIOLOGIE

Date d'application : 31/01/2019

Si vous souhaitez nous contacter ou vous désinscrire de la Newsletter du manuel de prélèvement, cliquez [ici](#) :